REPERTOIRE DES MUSEES DU SENEGAL

UNESCO-BREDA
Bureau Régional de Dakar

REPERTOIRE
DES MUSEES DU SENEGAL

Elaboré par Le Programme des Musées de l'Afrique de l'Ouest
(WAMP)

avec le soutien de l' UNESCO
Bureau régional d'éducation pour l'Afrique
(BREDA)

© UNESCO/WAMP
ISBN 92 - 9091 - 011 - 3

Photo couverture : MUSEE THEODORE MONOD D'ART AFRICAIN

TABLE DES MATIERES

Préface 4

Introduction 5

I. Présentation du Sénégal 7

II. Les musées 8

A. Région de Dakar 9

Musée Boribana 10

Direction des archives et du patrimoine historique des forces armées 13

Musée des douanes sénégalaises 16

Musée de la femme Henriette Bathily de Gorée 19

Musée de la Fondation L.S. Senghor 22

Musée historique de l'IFAN CH. A. Diop Gorée 25

Musée de la mer de l'IFAN CH. A. Diop Gorée 28

Musée Théodore Monod d'Art africain de l'IFAN CH.A. Diop 31

B. Région de Thiès 35

Musée régional de Thiès 36

Musée MBIIN Diogoye 39

C. Région de Saint-Louis 42

Musée du Centre de recherche et de documentation du Sénégal (CRDS) 43

Musée régional de Podor 46

III. Les institutions assimilées 49

La Maison des esclaves 50

Le village des arts 53

La Galerie nationale 56

Yassine Arts Center 59

PREFACE

C'est une volonté de l'UNESCO de mettre à la disposition du Sénégal et de la Communauté internationale ce répertoire des musées du Sénégal.

Non seulement, il permet de découvrir la richesse des différents musées du pays mais aussi les problèmes spécifiques de chacun d'eux. Toutefois, des questions restent posées : quel est leur rôle ? Pourquoi le taux de fréquentation par les nationaux est-il aussi faible ?

Considéré longtemps comme exclusivement un lieu de conservation des objets culturels, le musée devrait être aujourd'hui l'instrument de compréhension de l'histoire d'un peuple et de ses composantes. Et, c'est parce qu'il sera au service du développement des communautés locales et que les objets seront présentés dans leur contexte qu'il ouvrira ses portes aux populations dont il conserve et met en valeur les témoignages et les vestiges. Sa mission éducative doit être davantage mise en exergue parce que complémentaire de l'étude historique. Son rôle interactif devrait être réaffirmé pour attirer les jeunes.

Les statistiques attestent, quand elles existent, que la fréquentation des musées dans le pays est faible ; et, tous les Conservateurs reconnaissent que la plupart des visiteurs sont étrangers. Les populations locales, les jeunes ne vont pas dans les musées. Plusieurs raisons sont évoquées : l'inadéquation des musées avec la réalité sociologique, régionale, le manque d'information et de sensibilisation…….
Certaines communautés rurales se sont emparées du concept pour créer leur propre musées : des éco musées. Ces initiatives se développent mais elles ont encore besoin d'être accompagnées par des professionnels et techniciens pour en assurer la pérennité.

Une redéfinition du rôle des musées pour mieux répondre aux préoccupations des populations, refléter leur diversité, voire devenir des lieux dynamiques d'information, de communication, de connaissance, d'étonnement s'impose. Multiforme, le musée devrait être aujourd'hui davantage multifonctionnelle pour offrir au public des services diversifiés. L'utilisation des nouvelles technologies de la communication, du traitement du son et de l'image dans les musées peut aider à attirer les jeunes.

Enfin, ce répertoire des musées n'a d'autre but que de susciter, à partir de cet inventaire, une réflexion de fond sur le rôle des musées aujourd'hui en Afrique et aider à l'élaboration d'une vraie politique muséale nationale.

Ann Therese Ndong-Jatta
Directrice du BREDA

Introduction

Le programme des musées de l'Afrique de l'Ouest (West African Museums Programme (WAMP)) est l'une des premières organisations non gouvernementales africaines, basée en Afrique, qui se consacre spécifiquement au développement des musées en Afrique de l'Ouest. Créé en 1982 à Abidjan et installé à Dakar depuis 1987, le WAMP a acquis une réputation mondiale, en tant qu'institution reconnue leader dans le système d'assistance et de soutien aux musées qu'ils soient nationaux ou locaux, publics ou privés, communautaires ou spécialisés.

Les résultats cumulés d'un quart de siècle d'effort dans le financement et la conduite de projets l'assistance technique, la formation de personnel des musées et les publications ont eu un impact réel sur la préservation et la valorisation du patrimoine culturel grâce à un nouveau type d'organisation et de fonctionnement des musées ouest –africains.

En vue de bien faire connaître ses partenaires pour le développement d'un réseau des musées et de leur professionnels au delà des barrières linguistiques et géographiques le WAMP a publié dans les années 1993/94, «un répertoire des professionnels de musées en Afrique» suivi en 2000 d'un «répertoire des musées de l'Afrique de l'ouest», revu et complété dans une édition de 2007.

Entre ces deux derniers répertoires, il a été constaté que plusieurs musées ont vu le jour, pour la plupart communautaires ou locaux, spécialisés ou privés, marquant ainsi l'engagement des populations locales dans la création et la gestion des institutions muséales.

Aujourd'hui, dans chaque pays de la sous régions les musées se multiplient et se diversifient en différents types.

C'est ainsi qu'avec le soutien du bureau régional, le WAMP a élaboré ce répertoire des musées du Sénégal.

Le présent «répertoire des musées du Sénégal» en constitue le premier d'une série ; Il reprend et développe certaines rubriques de la fiche technique de présentation utilisé dans le «répertoire des musées de l'Afrique de l'Ouest» édité

en 2007, en l'agrémentant de descriptions et suggestions sur l'institution, ses collections et les types d'expositions en cours pour tenter de restituer à chaque musée sa spécificité et aider les responsables dans la recherche de solutions.

Des cartes régionales pour aider à l'orientation et des photos prises à l'intérieur et à l'extérieur de chaque musée accompagnent les textes.

Ce répertoire comprend huit musées et quatre institutions assimilées aux musées. Nous souhaitons qu'il puisse être un document de référence pour les professionnels des musées et du patrimoine culturel, mais également pour les amis du Sénégal et de l'Afrique, les touristes et les opérateurs du tourisme.

Nous exprimons ici toute notre gratitude à toutes les institutions, leurs responsables et à toutes les personnes ressources qui ont bien voulu, en toute confiance, mettre à notre disposition les informations nécessaires, nous évitant ainsi des difficultés qui pourraient retarder ou bloquer ce travail.

La coordination générale de ce projet a été assurée par le Dr Boureima Diamitani, qui a bénéficié du concours du Dr Massamba Lame, assisté de Philippe Batienon qui ont collecté les informations nécessaires à l'élaboration de ce répertoire. Nous voudrions ici les remercier pour le travail effectué.

Enfin, Nous voudrions également remercier le Bureau Régional de l'UNESCO de Dakar, BREDA et surtout le Conseiller Régional pour la Culture, Mr Christian N'DOMBI pour ses conseils et suggestions.

Boureima T. DIAMITANI, PHD
Directeur Exécutif WAMP

I. PRESENTATION DU SENEGAL

Carte du Sénégal

Le Sénégal se situe sur la pointe la plus occidentale du continent africain. Il s'étend sur une superficie d'environ 197.000 Km2 avec une population de près de dix millions (10.000.000) d'habitants. Cette population est composée de plusieurs ethnies avec comme religion dominante l'islam suivi du christianisme. Les religions anciennes très souvent animistes y sont encore pratiquées.

Indépendant depuis 1960, le pays est divisé en quatorze (14) régions administratives : Dakar, Diourbel, Fatick, Kaolack, Kolda, Louga, Saint Louis, Tambacounda, Thiès, Ziguinchor, Matam, Kaffrine, Kédougou et Sédhiou. Ce pays est ouvert au tourisme qui constitue l'une de ses principales ressources, en plus de la pêche, de l'agriculture et de la production de phosphate. Le Sénégal dispose de sept cent vingt (720) kilomètres de côte. Il est soumis à un climat tropical caractérisé par deux principales saisons : une saison sèche de novembre à juin et une saison des pluies (hivernage) de juillet à octobre. Le français y est la deuxième langue officielle après le wolof. Pays de haute tradition culturelle, le Sénégal compte douze (12) musées et quatre (4) institutions assimilées aux musées. Dans la région de Dakar on note une concentration de huit (8) musées tandis que les régions de Thiès et Saint Louis en compte deux (02) chacune. Les institutions assimilées (grande galerie d'art, village des arts et monument historique) sont également localisés dans la région de Dakar. Un musée existe à l'intérieur du siège de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO). Pour tous renseignements il est nécessaire de s'adresser directement à la BCEAO à Dakar.

II. LES MUSEES.

A. Région de Dakar

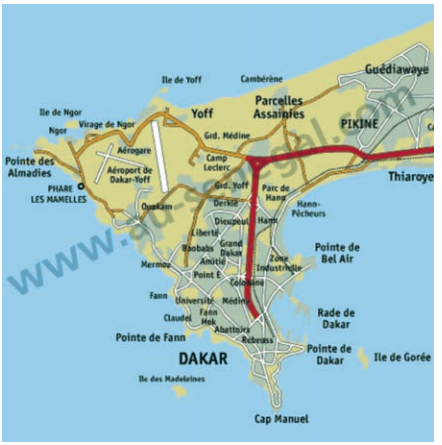

Carte de la région de Dakar

Située à l'extrême ouest du Sénégal, en bordure de la côte atlantique, la région de Dakar est une presqu'île de 550 km2, qui occupe une position stratégique entre le reste de l'Afrique, l'Europe, et l'Amérique. C'est un centre cosmopolite de rencontres et de riches échanges, au plan culturel notamment. A elle seule, la région compte huit (8) musées sur les douze (12) actuellement ouverts dans le pays et quatre (4) institutions assimilées aux musées.

Les musées sont :

-Musée Boribana, musée privé d'Art contemporain, situé à Ngor route de l'aéroport face à la station Shell, à Dakar.
-Musée de la Direction des Archives et du Patrimoine historique des Forces Armées du Sénégal, 75 Boulevard de la République, à Dakar.
-Musée des Douanes sénégalaises, situé à l'angle de la rue Huart et du canal IV, Maison de la Douane, Point E, à Dakar.
-Musée de la Femme Henriette Bathily, musée privé, situé à l'angle des rues Malavois et St Germain, à Gorée.
-Musée de la Fondation Senghor, situé à l'angle des rues Apha Achamiyou Tall et René Ndiaye , à Dakar.
-Musée Historique de l'IFAN Ch. A. DIOP, situé sur la Pointe nord, à Gorée.
-Musée de la Mer de l'IFAN Ch. A. DIOP, Place du Gouvernement, à Gorée.
-Musée Théodore Monod d'Art africain de l'IFAN Ch. A. DIOP,1, place Soweto, à Dakar.

1. MUSEE BORIBANA

1.1. Description

Le musée privé d'Art contemporain Boribana est fondé par M. Boubacar KONE et son épouse sur un site de 1000 m2 dans la commune de Ngor, non loin de l'Aéroport L.S. Senghor. Ce musée offre une collection de sculpture, de céramique, de peinture, de tapisserie, de photo et vidéo. Le volume de cette collection augmente chaque année grâce à une politique d'acquisition permanente. Quatre (4) salles réparties sur deux niveaux (rez-de-chaussée et étage) abritent les expositions. Le complexe dispose, en outre, de locaux transformables en réserves et en salle de documentation. L'équipement, pour le rangement des objets, s'acquiert progressivement. La gestion des collections est informatisée et le personnel chargé de cette gestion comprend trois (3) agents, de niveau universitaire, travaillant à temps plein et trois autres agents de formation pratique, spécialisés, recrutés à titre temporaire. Dans l'ensemble, les œuvres conservées sont en bon état. Le musée est doté d'outils informatiques et d'un complément d'équipement audiovisuel (appareil photo, sonorisation, projection vidéo).

1.2. Analyse

Les œuvres sont exposées sans contrainte thématique. L'accent est mis, plutôt sur l'esthétique que sur le sens ou la signification de l'œuvre. Il est donc laissé, au visiteur, la liberté d'apprécier et d'interpréter. Cependant, d'une salle à l'autre, on passe de la peinture à la sculpture ou de la sculpture à la photographie etc.

1.3. Observations

Il n'y a pas de texte explicatif sur les œuvres mais seulement le titre de chaque œuvre. Les réserves sont en cours d'aménagement et le musée a programmé l'acquisition d'un équipement scientifique dont essentiellement des hygromètres, des hygrothermographes et un luxmètre. La proximité avec la mer et l'intensité de la lumière naturelle pourraient avoir un effet certain sur l'état de conservation des peintures. Il est à constater l'absence de panneaux de signalisation en des endroits stratégiques qui guideraient mieux le public vers ce musée

1.4. Suggestions

Le musée devrait être soutenu dans ses efforts :

- -d'acquisition d'un équipement scientifique et d'un matériel d'exposition et de rangement ;
- -de placement de panneaux de signalisation en des endroits bien situés pour mieux indiquer sa localisation ;
- -de formation d'un personnel spécialisé à l'accueil et à l'animation.

FICHE TECHNIQUE

Adresse : Ngor, Route de l'Aéroport, Face station Shell (200m)
Tél. (221) 33 820 41 15 / Fax. (221) 33 820 79 53
E-mail : boribana@orange.sn
Site web : www.boribanamuseum.org

Statut : musée privé

Catégorie : musée d'Art

Date de Création : 1992

Mission : promotion et conservation de l'Art contemporain africain et de la diaspora

Type de collection : art plastique

Nombre d'objets : environ cinq cents (500).

Mode d'acquisition : donation, dépôt, emprunt, achat

Accessibilité : aux chercheurs sur demande

Tutelle : Ministère de la Culture, du Patrimoine historique classé, des Langues nationales et de la Francophonie

Services :
-chambres d'hôtel à 22.500 FCFA la nuitée
-cafétéria
-vidéothèque

Jours d'ouverture : du mardi au dimanche 10h-12h / 15h-18h .
Jours de fermeture : lundi et jours fériés
Entrée : libre le mercredi après midi ;..
les autres jours :
- adultes 1000 FCFA
- groupe 800 FCFA /Pers. (15 personnes minimum)
- enfant : 500 FCFA

Conservateur : M. Khalifa Ababacar DIENG.

1. MUSEE BORIBANA

Musée Boribana : entrée principale

Salles d'exposition rez-de-chaussée et étage

Façade intérieure

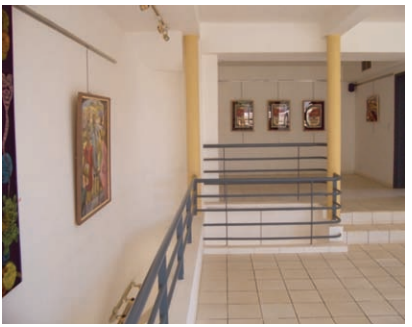

Salle d'exposition étage

2. DIRECTION DES ARCHIVES ET DU PATRIMOINE HISTORIQUE DES FORCES ARMEES

2.1 Description

D'abord dénommée « Musée des Forces Armées du Sénégal », il est devenu à partir de novembre 1997 « Musée de la Direction des Archives et du Patrimoine Historique des Forces Armées du Sénégal ». Situé au centre ville dans un secteur rattaché à la caserne, le musée occupe des locaux qui se repartissent en deux niveaux. Le rez-de-chaussée abrite la collection présentant la symbolique nationale, et les expositions temporaires, mais également la salle de documentation tandis qu'à l'étage, l'exposition s'appuie sur une trame retraçant l'histoire de l'armée nationale qui, souvent, se confond avec celles des autres territoires de l'ex Afrique Occidentale Française (AOF) : des « laptos » Aux Forces Armées actuelles en passant par les tirailleurs. L'origine des recrutements, les faits d'armes et la gloire des anciens y sont évoqués. Une partie de l'exposition est consacrée aux personnages importants qui ont marqué la vie militaire sénégalaise, voire ouest africaine.

2. 2 Analyse

Globalement, l'exposition obéit à une orientation historique richement illustrée. La symbolique nationale, l'organisation militaire s'ordonne dans une chronologie qui renvoie à l'histoire de la nation, de la résistance coloniale à l'indépendance. Le musée développe une politique d'ouverture vers l'extérieur. Cette ouverture est actuellement marquée par deux faits : une exposition de l'Armée koweitienne et la création d'un « Muséobus » qui sort l'exposition des murs du musée.

2. 3 Observations

Le volume de la collection exige de plus grands espaces. Le musée changera probablement d'adresse dès que les nouveaux locaux qui seront aménagés du coté de la Place du Tirailleur, non loin de l'Arsenal, vers le Port Autonome de Dakar, lui seront livrés.

2.4 . Suggestions :

-prévoir dans les nouveaux locaux l'aménagement de réserves et de laboratoires de restauration ;
-aménager un espace pour la valorisation de la riche documentation que recèlent les archives du patrimoine militaire ;
-acquérir un équipement scientifique pour la conservation et la restauration des collections;
-élaborer un programme de formation pour le personnel technique.

FICHE TECHNIQUE

Adresse : 75, Bd de la République
BP 4042 Dakar- Sénégal
Tél/ Fax. (221) 33 823 24 67

Statut : musée public spécialisé

Catégorie : musée militaire

Date de création : 23 Novembre 1997

Mission : collecter, conserver et promouvoir le patrimoine historique culturel national et international, intéressant les Forces Armées, et en assurer la diffusion au cas échéant

Types de collections : tenues militaires, armement, armoiries, personnages importants, et archives

Nombre d'objets : cinq cents vingt trois (523)

Mode d'acquisition : donation et dépôt

Accessibilité : non accessible aux chercheurs du fait de la sensibilité et du caractère particulier de certains documents.

Tutelle : Ministère des Forces Armées

Publications : articles, dépliants, cartes postales

Services :
-bibliothèque
-boutique de souvenirs
-bar-restaurant
-muséobus

Heures d'ouverture : 7h30mn-18h30mn, tous les jours

Entrée : nationaux/ résidents 500 FCFA
enfants 200 FCFA ;
étrangers 1000 FCFA ;
groupes 5000 FCFA

Directeur : Colonel Birame THIOUNE

Conservateur : Lt. Colonel Alexis MANGA

Musée des Forces Armées sénégalaises

Salles d'exposition

Salle d'exposition

3. MUSEE DES DOUANES SENEGALAISES

3.1. Description

Situé dans un quartier résidentiel de Dakar, ce musée comprend un seul niveau qui abrite la salle d'exposition. Il est placé sous la responsabilité d'un conservateur, officier des douanes. Toute la collection du musée est actuellement exposée, dans un ordre qui essaie de respecter une chronologie allant de 1816 à nos jours, retraçant '' l'histoire générale" des douanes du Sénégal et ''dépendances". L'armement et les uniformes y sont bien présentés, ainsi que certains types d'opérations sur le terrain, contre les trafiquants notamment. Les objets présentés sont dans l'ensemble dans un bon état de conservation.

3. 2. Analyse

Compte tenu des limites qui fixent le champ d'intervention de ce musée il est à noter un effort remarquable dans la diversification des objets exposés et dans la méthode de présentation. Certaines explications tiennent compte de la sensibilité et du caractère assez particulier des contextes dans lesquels certains objets ont été restitués dans leur pleine valeur.

3.3 Observations

Le pavillon qui abrite le musée laisse une vaste cour qui pourrait être mise à profit pour des activités d'animation. Le musée est souvent fermé et n'est visité que sur rendez-vous.

3.4 Suggestions

-poursuivre l'enrichissement de la collection et envisager des échanges avec les autres corps d'armées ;
-rendre plus visible la contribution des douanes à l'économie nationale ;
-ouvrir le musée plus largement au public ;
-aménager l'extension de la salle d'exposition.

FICHE TECHNIQUE

Adresse : Rue Huart X Canal IV, Point E- Dakar.
S/C Direction Générale des Douanes
BP 4033 Dakar- Sénégal
Tél. (221) 77 531.74. 84

Statut : musée public

Catégorie : musée spécialisé

Date de création : 26 janvier 2004

Mission : retracer de façon chronologique l'histoire des douanes du Sénégal et dépendances de 1816 à nos jours.

Types de collections : objets historiques (armements, photos, documents, tenues douanières, témoins sur les moyens de fraude etc.)

Nombre d'objets : le nombre exact des objets n'est pas connu; * il y en a cependant plus de cinq cents (500)

Mode d'acquisition : achat, emprunt et donation

Accessibilité : non accessible aux chercheurs du fait de la sensibilité et du caractère particulier des objets généralement exposés

Tutelle : Direction Générale des Douanes
Ministère de l'Economie et des Finances

Service : visite guidée sur rendez-vous.

Jours d'ouverture : sur rendez-vous

Personnel : 01 permanent

Entrée : gratuite

Conservateur : M. Amadou Lamine BA

3. MUSEE DES DOUANES SENEGALAISES

Musée des douanes sénégalaises

Salles d'exposition

Salles d'exposition

4. MUSEE DE LA FEMME HENRIETTE BATHILY DE GOREE

4. 1. Description

Situé juste en face de la Maison des Esclaves, le musée occupe l'ancienne habitation d'une Signare (femme métis) nommée Victoria Albis qui s'y installa à partir de 1777. C'était la femme, dit-on, la plus riche de Gorée. Le musée comprend sept (7) salles d'expositions dont trois (3) au rez-de-chaussée et quatre (4) au premier étage.

Les thèmes des expositions s'enchaînent du rez-de-chaussée à l'étage : '' Les femmes d'abord" avec habillement, coiffures et parures, ''Les Sénégalaises dans la nation", les tâches féminines diverses, parfois bien laborieuses.

Le musée organise des ateliers de teinture, couture, broderie à l'adresse des femmes et surtout celles appartenant à des couches fragiles (handicapées par exemple). Il organise aussi des ateliers de formation et dispose d'un restaurant où des mets sénégalais, africains et européens sont proposés.

4. 2. Analyse

C'est l'histoire, le quotidien typique de la femme sénégalaise, africaine et parfois, de la femme tout court, qui sont présentés avec des témoins matériels soigneusement sélectionnés. La richesse des collections a permis d'élargir les thèmes depuis l'histoire jusqu'au quotidien.

L'exposition, dans son ensemble, se caractérise par un réalisme impressionnant. Elle évoque, avec astuce et sympathie, ce que toute femme est en droit de revendiquer. C'est une œuvre,à la fois narrative et militante, richement illustrée et solidement argumentée.

4. 3. Observations :

-les locaux de l'édifice qui abrite le musée deviennent trop exigus ;
-le musée manque d'équipement de conservation et d'atelier de restauration.

4.4 Suggestions :

-compte tenu de la progression du volume des collections et du développement des activités du musée, l'institution devra procéder à l'extension de ses locaux et, si le déménagement prévu se réalise, la Maison Victoria Albis pourra s'orienter vers une mise en évidence plus approfondie du rôle de la femme dans le contexte de la traite négrière ;
-la création d'un programme de formation interne du personnel en conservation, documentation et exposition répondrait à un besoin urgent ;
-un équipement pour la restauration et la conservation est devenu une nécessité ;
-l'équipement de la médiathèque est à renforcer.

FICHE TECHNIQUE

Adresse : Maison Victoria Albis, Rue Malavois X Saint-Germain
Gorée- Sénégal
Tél. (221) 33 825 21 51 / 33 822 80 08
Fax. (221) 33 825 21 51
E-mail : annettederneville@hotmail.com
Site web : www.mufem.org

Statut : musée privé

Catégorie : musée associatif.

Date de création : 17 Juin 1994

Mission : revaloriser le travail de la femme, son rôle et sa place dans la société sénégalaise d'aujourd'hui et de demain

Types de collections : ethnographiques, d'art et d'artisanat féminin

Nombre d'objets : huit cent quatre vingt neuf (889)

Mode d'acquisition : achat, emprunt, donation, dépôt

Accessibilité : aux chercheurs sur autorisation de la Direction

Tutelle : Ministère de la Culture, du Patrimoine historique classé, des Langues nationales et de la Francophonie

Publications : articles, dépliants, cartes postales

Services :
-salle de documentation
-boutique de souvenirs
-bar-restaurant avec spécialités culinaires de Gorée, du Sénégal, d'Afrique et d'Europe

Heure d'ouverture : du mardi au dimanche, 10h 30 mn - 16h00mn, sauf le lundi

Personnel :
-13 permanens
-01 vacataire

Entrée : adultes : 500 FCFA
enfants : 200 FCFA

Directrice fondatrice : Mme Annette MBAYE d'ERNEVILLE

4. MUSEE DE LA FEMME HENRIETTE BATHILY DE GOREE

Musée de la Femme Henriette Bathily

Couloir conduisant aux salles d'expositions du rez-de-chaussée

Bar-restaurant du musée

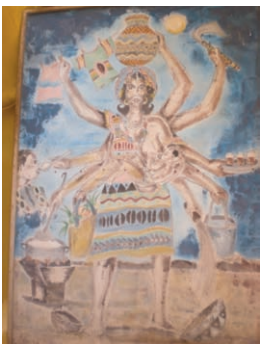

Tableau symbolisant les multiples occupations quotidiennes de la femme

5. MUSEE DE LA FONDATION LEOPOLD SEDAR SENGHOR

5.1. Description

Le Musée de la Fondation L.S. Senghor comprend une grande salle d'exposition sur la vie et l'œuvre de Léopold Sédar SENGHOR, un militant pour le « dialogue des cultures ». Les services administratifs et la salle de lecture sont installés à l'étage tandis que la salle d'exposition se trouve au rez-de-chaussée. Le musée est placé sous l'autorité du Directeur Général de la Fondation. De nombreuses photographies et de riches documents audiovisuels, sur la vie et l'œuvre du parrain, illustrent l'exposition présentée dans une salle spacieuse. La salle de lecture offre une documentation variée sur l'Homme de lettres et l'Homme d'Etat que fut le premier Président du Sénégal indépendant.

5.2. Analyse

Le musée récemment créé, au service de la Fondation, a pour vocation de mieux faire connaître au public, la pensée et l'ensemble des œuvres, tant littéraires que politiques, de son parrain. L'exposition privilégie les actes qui ont marqué les grandes étapes de la vie de L.S.Senghor. Une précieuse documentation audiovisuelle est mise à la disposition du visiteur, comme pour lui permettre de dialoguer directement avec ce personnage exceptionnel.

5.3. Observations

Compte tenu de la vocation de cette institution, il est à craindre que, dans un proche avenir, les locaux ne soient trop étroits pour contenir à la fois les services administratifs de la fondation, la bibliothèque et la salle d'exposition. Si la Fondation est connue de beaucoup d'intellectuels et d'hommes politiques, le musée qu'il abrite est encore ignoré du grand public.

5.4- Suggestions :

-créer un réseau d'échange et de coopération entre le musée de la fondation et le Musée M'Biin Diogoye ;
-apporter un soutien à l'aménagement d'une réserve où seront stockés les collections et documents non exposés ;
-prendre, dès à présent, les dispositions nécessaires en reproduisant et en protégeant l'ensemble des photos actuellement conservées par la fondation ;
-installer dans Dakar et sa banlieue (depuis l'Aéroport L. Sédar Senghor, surtout) des panneaux de signalisation indiquant l'emplacement de la fondation et son musée ;
-appuyer la formation de deux personnes, l'une en conservation et restauration et l'autre en exposition.

FICHE TECHNIQUE

Adresse : Rue Alpha Achamiyou TALL X René NDIAYE
BP 2035 Dakar- Sénégal
Tél. (221) 33 849-14-14 / Fax. (221) 33-822-19-14
E-mail: senghorf@orange.sn
Site WEB: www.refer.sn/sngal_ct/cop/f1ss

Statut : musée privé

Catégorie : musée historique

Date de création : 11 février 2007

Mission : instaurer un dialogue des cultures

Type de collection : documents et archives sur la vie et l'œuvre politique et littéraire de feu le Président L.S. Senghor

Nombre d'objets : environ cinq cents(500)pièces

Mode d'acquisition : achat et emprunt permanent

Accessibilité : collections accessibles aux chercheurs sur demande adressée au Directeur

Tutelle : Ministère de la Culture, du Patrimoine historique classé, des Langues nationales et de la Francophonie.

Publications : "Ethiopiques", "Revue sénégalaise de philosophie"

Services : visite guidée, consultation de la bibliothèque

Heures d'ouverture : 9h30 - 12h30 / 15h30 - 16h30, sauf le samedi

Personnel : non permanent : 01

Entrée : gratuite

Directeur : M. Basile SENGHOR

5. MUSEE DE LA FONDATION LEOPOLD SEDAR SENGHOR

Musée de la Fondation L. S. Senghor

Salle de lecture

Salle d'exposition

Salle d'exposition

6. MUSEE HISTORIQUE DE L'IFAN CH. A. DIOP, GOREE

6. 1. Description

D'abord dénommé Musée historique de l'Afrique Occidentale Française (AOF), dès sa création en 1954, l'institution occupa la Maison Victoria Albis où se trouve l'actuel Musée de la Femme Henriette Bathily, avant d'être transféré au Fort d'Estrées du nom de l'Amiral français qui, en 1677, combattit les Hollandais dans l'île.

Le Fort lui-même fut construit par l'Armée française entre 1852 et 1856. Devenu prison civile après la seconde guerre mondiale, il fut attribué à l'IFAN à partir de 1977.

D'importants travaux de transformation y furent alors menés par L'Institut qui y transféra le Musée historique de l'AOF devenu Musée historique de l'IFAN à Gorée, et inauguré le 3 mars 1989. Le musée s'efforce de présenter dans ses treize (13) salles d'exposition, l'histoire du Sénégal, de la Préhistoire aux royaumes qui ont précédé la présence française, en passant par la traite des noirs et les résistances anticoloniales. L'islam, le christianisme et l'Europe dans le « carrefour des Nations » ainsi que l'indépendance du Sénégal occupent trois salles. Une salle qui abritait de vieux canons est transformée en boutique.

6. 2. Analyse

C'est le musée qui présente le plus fidèlement l'histoire générale du Sénégal malgré la « modestie» des collections exposées. Les salles d'expositions communiquent entre elles ce qui permet de suivre plus facilement le sens de la visite. Les textes explicatifs sont riches d'informations et les objets qu'ils accompagnent ne manquent nullement de pertinence.

6.3. Observations

Ce musée qui a « les pieds dans l'eau », malgré l'épaisseur de ses murs, fait face à un défi constant : l'humidité. Une menace qui pèse sur tous les objets et les documents.

Le public qui visite Gorée est généralement attiré par l'île elle-même, et la Maison des Esclaves. Il dispose d'un temps souvent limité par les horaires de la chaloupe. Comme pour la plupart des institutions muséales, les dispositions prises pour faire connaître ce musée sont encore insuffisantes.

6. 4. Suggestions :

-le musée doit se doter d'un équipement spécial contre l'humidité relative dont le taux est sensiblement élevé dans les salles ;
-Il faut également réfléchir sur le mode de revêtement des murs ;
-Il y a lieu de renforcer les moyens publicitaires du musée, dans l'île et en ville, par l'installation de panneaux de signalisation.

FICHE TECHNIQUE

Adresse : Pointe Nord,à Gorée
Dakar- Sénégal
Tél. (221) 33 825 00 90 / Fax. (221) 33 824 49 18

Statut : musée public.

Catégorie : musée universitaire

Dates de création : juin 1954 et mars 1989

Mission : montrer l'histoire de l'Afrique occidentale française du Sénégal, et particulièrement de l'ile de Gorée

Types de collections : histoire (armes, archives, tenues vestimentaires), archéologie (outillage, scories, mégalithiques, céramique etc.)

Mode d'acquisition : missions de recherche et achat

Accessibilité : Simple demande adressée à la direction de l'IFAN

Tutelle : Institut fondamental d'Afrique noire (IFAN)
/ Université Cheikh Anta Diop de Dakar
-Ministère de l'Enseignement secondaire,
des Centres universitaires régionaux et des Universités.

Publications : Catalogues d'expositions, dépliants,
calendriers des expositions, publications scientifiques
de l'IFAN

Services :
-salle de conférence et de projection
-visites guidées
-boutique de souvenirs
-salle d'exposition vente d'œuvres d'Art

Heure d'ouverture : 10h-18h, sauf le lundi

Personnel : -03 permanents
-01 temporaire.

Entrée : nationaux/ résidents : 300 FCFA ;
étudiants /élèves : 100FCFA ;
étrangers 500 FCFA

Conservateur : Dr. Abdoulaye Touré

Fort d'Estrées abritant le musée

Entrée principale

Accès aux salles d'exposition

Collection de crânes

7. MUSEE DE LA MER DE L'IFAN CH. A. DIOP, GOREE

7.1. Description :

Construit au XVIIIème siècle, cette ancienne maison de la Compagnie des Indes a été réaménagée en musée à partir de 1960 et rénovée en 1995. L'Institution comprend un pavillon principal, divisé en deux niveaux, qui abrite les expositions et un pavillon secondaire qui abrite les cuves et les spécimens laissés sur place lors du déménagement du laboratoire qui est maintenant installé à l'IFAN Ch. A. DIOP, au campus de l'Université Ch. A. DIOP de Dakar, à Fann. Plus de sept cents (700) objets sont exposés. Au rez-de-chaussée, sont présentés du matériel de navigation, des engins de pêche, des poissons et des mollusques. Un espace, consacré à « L'homme et la mer », évoque les relations entre l'océan et les populations qui vivent sur sa côte de l'Afrique occidentale. A l'étage se trouve exposés des tortues de mer et quelques données sur la biologie marine. Le bâtiment secondaire qui fait office de laboratoire de conservation abrite plus de quinze milles spécimens.

7.2. Analyse :

L'exposition s'analyse en quatre (4) axes qui sont :

-les embarcations et les engins de pêche en mer ;
-les espèces marines caractéristiques de la côte occidentale de l'Afrique ;
-les activités économiques, sociales et religieuses qui lient les populations côtières et la mer ;
-les fonds marins

Des textes explicatifs accompagnent les objets et spécimens exposés. Ce musée dont la vocation première fut la biologie marine, laisse aujourd'hui une large place à l'homme dans ses relations avec la mer : la mer source de vie, mais aussi la mer source d'évènements dramatiques.

7.3. Observations :

-les nombreux spécimens conservés dans le bâtiment secondaire qui fait office de laboratoire constituent un riche patrimoine qui mérite d'être mieux connu du public, mais surtout des spécialistes de la biologie marine ;
-l'espace occupé par l'exposition devient exigu

7.4. Suggestion :

-renforcer la formation professionnelle des agents,
surtout en technique d'exposition et de conservation ;
-renforcer les moyens matériels et financiers de l'équipe du musée pour envisager un aquarium digne de Gorée ;
-réduire le nombre d'objets présentés à l'exposition pour une lecture plus aérée de ce qui est exposé ;
-créer un espace d'exposition temporaire pour les objets qui ne peuvent pas être exposés en permanence, comme les spécimens conservés au laboratoire.

FICHE TECHNIQUE

Adresse : Place du Gouvernement, à Gorée, Dakar- Sénégal
Tél. (221) 33 842 77 29
E-mail : djibao-6@yahoo.fr

Statut : musée public spécialisé

Catégorie : musée universitaire de sciences naturelles

Date de Création : 1958

Mission : recherche scientifique, océanographique, conservation des espèces et spécimens marins

Type de collection : spécimens marins (poissons, mollusques etc.), le fond marin et quelques objets ethnographiques

Nombre d'objets : seize milles (16.000) y compris les spécimens du laboratoire

Mode d'acquisition : achat, don, dépôt.

Accessibilité : gratuite pour les chercheurs, sur autorisation du Conservateur ou du Directeur de l'Institut fondamental d'Afrique noire (IFAN)

Tutelle : Institut fondamental d'Afrique noire (IFAN)
/ Université Cheikh Anta Diop de Dakar
-Ministère de l'Enseignement secondaire,
des Centres universitaires régionaux et des Universités.

Publications : publications scientifiques de l'IFAN

Service : vente des publications scientifiques de l'IFAN

Heures d'ouverture : 8h- 18h,sauf le lundi

Personnel :
-3 permanents dont 1 conservateur, 1 technicien et 1 gardien
-1 vacataire pour l'entretien

Entrée : 200 FCFA ; étudiants et élèves : 50 FCFA

Conservateur : M. Abdoulaye DJIBA

Musée de la mer de Gorée : entrée Principale

Environnement marin

Diversité de la faune marine

Instruments de navigation

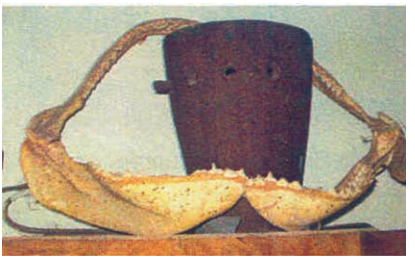

Symbole et instrument traditionnels

8. MUSEE THEODORE MONOD D'ART AFRICAIN DE L'IFAN CH.A.DIOP

8.1. Description

Situé au centre ville, le musée comprend deux pavillons et des dépendances. Le premier a servi de résidence, au Chef de la Circonscription de Dakar, avant d'abriter des services du Gouvernement Général de l'AOF, dont la Bibliothèque, pour devenir ensuite « la Maison de Blaise DIAGNE » où séjournait ce sénégalais de naissance, député des colonies françaises de l'Afrique de l'Ouest à l'Assemblée nationale française. A partir de 1936, il abrita les laboratoires de l'Institut français d'Afrique noire (IFAN) pour devenir à partir de 1961, le Musée d'Art africain de l'Institut fondamental d'Afrique noire (IFAN), puis à partir de 2007, par décret présidentiel no 2007-1528 du 13 décembre 2007, Musée Théodore Monod d'Art africain, en hommage au fondateur de l'Institut. Ce pavillon est essentiellement consacré à l'art africain ancien et à l'ethnographie. Le second pavillon fut construit de 1991 à 1993. Il est ouvert aux expositions temporaires et surtout à l'art moderne. Les dépendances sont des logements dont celui du Conservateur et, des chambres de passage pour chercheurs. Le premier pavillon comprend trois niveaux : un sous- sol qui sert de réserves, un rez-de-chaussée qui abrite une exposition permanente sur les scènes de la vie quotidienne africaine en milieux traditionnels : naissance, initiation. cérémonies agraires, de réjouissance, funéraires etc. L'étage abrite des expositions, semi-temporaires, car elles peuvent durer plus de six mois, sur des thèmes très variés. Tandis que ce premier pavillon a subi des transformations pour devenir un musée, le second pavillon, lui, a été conçu et construit pour être un musée avec deux niveaux : un rez-de-chaussée qui comprend des bureaux, la loge des agents de sécurité, un labo photo et une salle de conférence et, un étage qui abrite une salle d'exposition de 680 m2 à cloisonnement amovibles.

8.2. Analyse

La richesse des collections (plus de 10.000 objets et pièces, présentement) dont est issue l'exposition permanente du premier pavillon est le résultat d'une longue période de collecte par les chercheurs de l'IFAN, de 1938 à nos jours, à travers presque toute l'Afrique, donc au- delà des limites géographiques de l'ex –AOF, puisque certains objets proviennent du Cameroun, du Tchad et du Sahara. L'exposition permanente exploite cette richesse pour adopter, dans certains cas, une démarche comparative : initiation de jeunes filles mendé de la Sierra Léone et de jeunes hommes diola du Sénégal ou de Guinée-Bissau ; cérémonies agraires au Mali et au Burkina Faso etc. L'étage abrite souvent des expositions semi temporaires sur des thèmes diversifiés : la Route de l'Esclave, le Savoir-faire traditionnel etc. Pendant la Biennale des Arts de Dakar, des expositions d'artistes plasticiens africains et de la diaspora y sont parfois tenues, comme pour établir un rapprochement avec les œuvres du rez-de-chaussée. Le second pavillon fonctionne plus généralement comme une salle d'exposition temporaire, ouverte à l'art moderne et aux actualités artistiques et scientifiques.

8. 3. Observations :

-les textes accompagnant l'exposition permanente sont riches et documentés, mais parfois trop longs pour un visiteur dont le temps est limité ;

-certains appareils de contrôle, de la température et de l'humidité, installés dans les salles d'exposition semblent être bloqués ;

-le musée ne dispose pas encore d'une salle de lecture ;

En revanche, avec douze (12) agents affectés à la sécurité, les salles d'exposition peuvent être considérées comme sécurisées.

8. 4. Suggestions :

-profiter de l'Université à laquelle est rattaché le musée, via l'IFAN, pour la formation et le recrutement d'un personnel scientifique et technique ;

-créer un atelier de restauration et un centre de documentation, semble nécessaire, compte tenu du volume des collections du musée ;

-renforcer l'équipement scientifique pour le contrôle de l'humidité, de la température et de l'éclairage dans les salles d'exposition et dans les réserves ; en attendant, recalibrer les appareils existants si cela est possible ;

-installer en des endroits stratégiques des panneaux de signalisation pour mieux indiquer dans la ville le lieu où se situe le musée ;

-marquer l'entrée principale du musée par une signalisation diurne et nocturne.

FICHE TECHNIQUE

Adresse : 1, place Soweto, BP 206, Dakar- Sénégal
Tél. (221) 33 823 92 68 /Fax. (221) 33 824 49 18

Statut : musée public

Catégorie : musée universitaire

Date de création : 1961

Mission : musée d'arts anciens et d'ethnographie, ouvert aux expositions temporaires sur l'art moderne et sur divers autres thèmes

Type de collection : objets ethnographiques (art, artisanat, société)

Nombre d'objets : 9272 ,au dernier inventaire de 1996

Mode d'acquisition : achat, donation et dépôt

Accessibilité : aux chercheurs sur demande adressée au conservateur

Tutelle : Institut fondamental d'Afrique noire (IFAN)
/ Université Cheikh Anta Diop de Dakar
- Ministère de l'Enseignement secondaire,
des Centres Universitaires Régionaux, et des Universités.

Publications : catalogues d'expositions, dépliants, calendrier des expositions, publications scientifiques de l'IFAN

Services :
-salle de conférence et salle de documentation ;
-visites guidées ;
-espace vert ;
-chambres de passage ;
-cours et conférences privées sur l'Art africain ancien et moderne

Heures d'ouverture : 8h-12h30 et 15h-18h30,sauf le lundi

Personnel :
-10 permanents
-7 temporaires et 12 agents de sécurité organisés en brigades

Entrée : nationaux / résidents : 200 FCFA ; étrangers : 1000 FCFA
étudiants /enfants : 100 FCFA

Conservateur : Ibrahima THIAW, PhD

Musée Théodore Monod d'Art africain

Hall d'entrée du musée

Salle d'exposition

Salle d'exposition

B. Région de Thiès

Carte régionale de Thiès

La région de Thiès s'étend sur 6601 km2. Avec une population estimée à 1.176.654 habitants. C'est un grand centre de commerce, d'agriculture et d'industrie (culture de l'arachide dans la zone du Cayor, pôle des industries textile et du phosphate). Sa position stratégique en fait le second centre économique du pays après Dakar. Ouvert au tourisme, notamment dans la zone de la petite côte, c'est un carrefour routier et ferroviaire (siège de la Société nationale des Chemins de fer). A 114 km de Dakar au sud-est, Joal fait la jonction de deux pôles touristiques très importants : la station balnéaire de Saly Portudal et Nianing au nord, et les îles du Saloum, ou la ''Polynésie du Sénégal", au sud est. Cette région compte deux musées dont l'un à Thiès et l'autre à Joal : le Musée régional de Thiès et le Musée Mbiin Djogoye de Joal.

1. MUSEE REGIONAL DE THIES

1.1 Description.

Installé dans un ancien Fort de l'armée française, le musée régional de Thiès est placé sous la responsabilité d'un conservateur nommé par le ministre de la culture. Ce musée comprend trois pavillons dont un consacré aux services de l'administration du musée et les autres aux expositions et ateliers. Le pavillon abritant l'exposition permanente sur l'histoire de la région met l'accent sur l'archéologie, les évènements et les personnages importants. Le troisième pavillon abrite une exposition exclusivement consacrée à l'histoire du chemin de fer du Sénégal qui, de fait, est celle du chemin de fer de l'ex Afrique Occidentale française (AOF). Le pavillon dans lequel sont installés les services administratifs du musée abrite aussi un atelier de peinture sous-verre où sont exposés des œuvres d'artistes travaillant sur place. Le musée dispose d'un espace central où sont aménagés des gradins, de plus de cinq cents (500) places, ce qui permet d'organiser des spectacles et plusieurs autres types d'animation qui attirent au musée un large public.

1. 2. Analyse

Le musée a la vocation de faire connaître l'histoire et les populations de la région. L'exposition consacrée à ce thème s'efforce de montrer la richesse des facettes culturelles locales. La collection archéologique, qui essaie de suivre une chronologie allant de la préhistoire au subactuel, expose quelques vestiges découvertes à partir des fouilles effectuées dans des sites situés aux environs de Thiès. L'histoire évoquée dans l'exposition semble laisser peu de place à certaines populations de la petite côte. En revanche, l'accent mis sur la création du chemin de fer Dakar- Niger valorise une spécificité de la région. L'autre initiative à apprécier est l'atelier de peinture sous-verre installé sur place, où le visiteur peut assister à une démonstration des techniques de cette peinture.

1. 3. Observations

Malgré l'effort déployé pour donner un aperçu sur l'histoire de la région, il y a des séquences historiques dont les témoins matériels ne sont pas suffisamment mis en valeur. Les moyens financiers du musée ne lui ont pas permis d'acquérir un matériel d'exposition adéquat qui valoriserait davantage les expositions surtout celle consacrée au chemin de fer. Le musée ne dispose pas d'atelier de restauration ni d'espace pour les réserves.

1. 4. Suggestions

-compléter l'exposition consacrée à l'histoire de la région en commençant par une collecte systématique planifiée et développer des activités génératrices de revenus pour le musée ;

-travailler avec la Société nationale des Chemins de fer du Sénégal, et l'Association des amis du musée pour développer l'exposition sur le Dakar-Niger et faire connaître le musée par des panneaux de signalisation.

FICHE TECHNIQUE

Adresse : Quartier 10ème RIAOM
BP 275 Thiès –Sénégal
Tél. (221) 33 951 15 20 / Fax. (221) 33 951 30 74
E-mail : museedethies@yahoo.fr

Statut : musée public.

Catégorie : musée d'histoire et d'ethnographie

Date de Création : 10 Février 1975

Mission : collecte, exposition et diffusion du patrimoine culturel de la Région de Thiès

Types de collections : ethnographique (vannerie, costume traditionnels, armes, objets cultuels). hitorique (armes anciennes, cartes anciennes, archives, photographies, pavillon du rail) et archéologique (outillage lithique, poterie)

Nombre d'objets : environ cinq cents (500)

Mode d'Acquisition : achat et donation

Accessibilité : aux chercheurs sur autorisation du conservateur

Tutelle : Ministère de la Culture, du Patrimoine historique classé, des Langues nationales et de la Francophonie

Publications : coupures de presse et brochures

Services :
-démonstrations de l'atelier de peinture sous verre
-boutique d'objets d'artisanat d'art

Heures d'ouverture : 9h-12h et 15h -18h, sauf le dimanche

Personnel :
-02 permanents
-01 vacataire
-05 bénévoles (membres de l'Association des Amis du Musée)

Entrée : gratuite

Conservateur : M. Fadel THIAM

1. MUSEE REGIONAL DE THIES

Musée régional de Thiès

Salles d'exposition

Salle d'exposition

Gradins de l'espace d'animation

2. MUSEE MBIIN DIOGOYE

2. 1. Description

Diogoye Senghor est le père du Président L.S. Senghor. Né vers 1847, Diogoye, riche négociant est établi à Joal où il construisit cette maison vers 1888, dans le quartier Ndoubab (quartier des blancs). Il y vécut marié à cinq femmes. Il était père de quarante et un (41) enfants. Léopold Sédar était le troisième enfant de la troisième épouse qui elle-même avait cinq (5) enfants.

La maison fut transformée en musée en 1976, lors de la célébration du 70ème anniversaire de l'ancien Président de la République du Sénégal. Le musée comprend une partie centrale, face à l'entrée, composée de trois pièces et de deux parties latérales. La partie centrale abrite une exposition permanente consacrée à la généalogie de la famille de Senghor. La partie latérale droite abrite l'exposition consacrée au "Royaume d'enfance" du Président Poète : Joal, Ngazobil, Fadiouth etc., et la société sérer. Dans la partie latérale gauche est présenté l'homme politique, mais aussi l'homme de culture et même, l'homme tout court, dans sa vie de tous les jours.

2. 2. Analyse

L'exposition repartie entre les trois principales parties du musée n'impose pas un sens rigoureux de la visite. L'abondante documentation qui sous-tend cette exposition ne peut laisser indifférent si l'on prend le temps de lire les textes explicatifs qui accompagnent les objets et pièces exposés. Les explications du conservateur-guide, bénévole, sont riches d' anecdotes qui agrémentent la visite.

2. 3. Observations

Les photographies occupent une place importante dans l'exposition. Il y'a aussi beaucoup de documents en papier. Les mesures de protection de ces pièces très fragiles font présentement défaut. Le conservateur est le seul qui se dévoue pour guider certains visiteurs. Le musée appelle un important soutien tant matériel que financier ainsi que des moyens humains. La coexistence de ce musée et celui de la Fondation L. S. Senghor qui se trouve à Dakar dénote une complémentarité que favorise la différence des milieux d'implantation et celle des discours muséographiques tenus dans les deux institutions.

2. 4. Suggestions :

-envisager une réfection de l'étanchéité des toits et protéger les salles contre les inondations qui menacent la cour de la maison.

-réaménager les salles abritant les photos et d'autres pièces en papier, en tenant compte de la fragilité de ces pièces.

-imprimer certains textes explicatifs en plus gros caractères et si possible de manière plus résumée ;

-renforcer et prendre en charge le personnel de service : au moins un conservateur et un responsable des expositions.

FICHE TECHNIQUE

Adresse : Quartier Ndoubab, Joal
Tel :77 317 49 61

Statut : musée privé

Catégorie : musée d'histoire familiale

Date de creation : 1976

Mission : relater la généalogie et la vie du président Senghor

Types de collections : photos, objets de la famille, coupures de presse

Tutelle : Fondation Léopold S. SENGHOR – Famille Senghor

Heures d'ouverture : 8h-13h et 15h-17h., sauf le lundi

Entrée : 200 FCFA

Conservateur : M. Jacques DIOUF

2. MUSEE MBIIN DIOGOYE

Musée Mbiin Djogoye

Salle d'exposition

Salle d'exposition

Salle d'exposition

C. Région de Saint-Louis

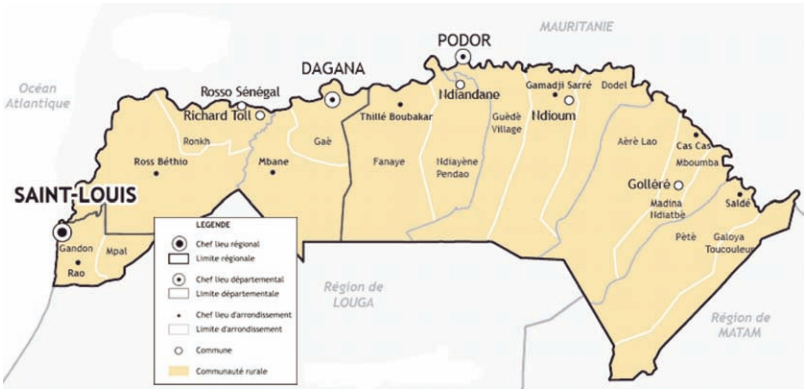

Carte régionale de Saint-Louis

Créée en 1860 sous l'appellation « Région du fleuve », elle est devenue à partir de 1948 Région de Saint –Louis. Elle couvre une superficie totale de 44127 Km2 soit 22% de la superficie nationale. Ancienne capitale du Sénégal, la ville de Saint-Louis, Chef-lieu de cette région a joué un rôle important dans la vie politique et intellectuelle du pays. Cette région compte présentement deux musées : le Musée du CRDS et le Musée régional de Podor.

1. MUSEE DU CENTRE DE RECHERCHE ET DE DOCUMENTATION DU SENEGAL (CRDS)-ex- IFAN-de St LOUIS

1.1 . Description

D'abord Centre – IFAN du Sénégal et de la Mauritanie, la bâtisse qui fut affectée au Centre de Recherche et de Documentation du Sénégal (CRDS) a inauguré sa première exposition ethnographique en 1956. Aujourd'hui le musée occupe la totalité du pavillon qui comprend outre le rez-de-chaussée où se trouvent des archives et une bibliothèque, deux niveaux dont un premier étage consacré à l'exposition permanente et un second qui abrite les expositions temporaires. Le musée qui est placé sous la responsabilité d'une directrice, est en procédure de rattachement à l'Université Gaston Berger de Saint-Louis, pour devenir un musée universitaire. L'inventaire des collections et le réaménagement des réserves sont en cours.

1. 2. Analyse

L'exposition permanente présente un ensemble d'objets ethnographiques riches en textiles du Sénégal et de la Mauritanie (le Gouverneur du Sénégal ayant été en même temps celui de la Mauritanie avec résidence à Saint Louis). Sont également exposés des mannequins, habillés en signares (métis de Saint-Louis, rappelant celles de l'île de Gorée), de la céramique actuelle et subactuelle, ainsi que des témoins archéologiques provenant des sites préhistoriques et protohistoriques de la région. Une riche série de photographies présente de hautes personnalités de Saint Louis qui ont marqué l'histoire du pays et de la région. L'inventaire en cours pourra conduire à enrichir l'exposition permanente et à renouveler la série de photos. Le second étage qui accueille des expositions temporaires est plutôt ouvert aux évènements actuels et surtout aux expositions temporaires d'art moderne.

1. 3. Observations

La riche collection de photographies que possède ce musée demande des mesures de restauration. Les réserves manquent de matériel de rangement. Les bois sont disposés sur des étagères métalliques qui n'en sont pas les supports adéquats. Il manque un système d'aération pour les réserves et surtout un atelier de restauration.

1. 4. Suggestions :

-achever l'inventaire qualitatif et quantitatif des collections ;
-réorganiser les réserves en adoptant un système de rangement qui tient compte du matériau dont sont fabriqués les objets, de leur dimension et de leur état de conservation ;
-former au moins deux techniciens en restauration : cuir, textile, métaux, céramique, papier, photos.
-Transférer les archives, qui ne concernent pas directement le musée, aux archives nationales ou régionales.

FICHE TECHNIQUE

Adresse : Avenue du Général Leclerc x Rue Me Babacar SEYE
BP 382 Saint-Louis, Sénégal.
Tél. (221) 33 961 10 50
E-mail : signare@refer.sn
Site web : http:// www.senegal-online.com/francais/culture/crds/index.html

Statut : musée public

Catégorie : polyvalent

Date de Création : 1956

Mission : collecter, promouvoir et sauvegarder les témoins matériels et immatériels de l'histoire du Sénégal ; à ces missions de base se greffe celle de contribuer à l'éveil culturel.

Types de collections : ethnographie, archéologie, archives photographiques, art contemporain. A la date de l'enquête, l'inventaire des collections n'ayant pas encore été fait, il est impossible de donner le nombre exact d'objets.

Mode d'acquisition : achat, donation et dépôt

Accessibilité : seules les collections photographiques sont accessibles sur demande adressée à la Directrice

Tutelle : Ministère de l'Enseignement secondaire, des Centres Régionaux Universitaires et des Universités

Publications : revues, catalogues d'exposition, dépliants, coupures de presse

Services :
-librairie, salle d'expositions temporaires
-atelier d'animation culturelle

Heure d'ouverture : 9h-12h et 15h-18h.,sauf les jours fériés

Personnel :
-02 permanents
-06 vacataires
-01 stagiaire

Entrée : nationaux 25 FCFA ; étrangers 100 FCFA ; gratuite pour les groupes scolaires qui en font la demande

Directrice : Mme Fatima FALL

Immeuble du CRDS

Salles d'exposition permanente

Salle d'exposition temporaire

Salle de lecture de la bibliothèque

2. MUSEE REGIONAL DE PODOR

2.1. Description

Situé au nord de la ville, à quelques centaines de mètres de la rive gauche du Fleuve Sénégal, l'ancien Fort militaire qui abrite le Musée régional de Podor a été construit en 1744 par l'armée française puis réaménagé en 1862. Placé sous la responsabilité d'un conservateur, fonctionnaire du Ministère en charge de la Culture, le musée comprend un pavillon central et deux bâtiments latéraux annexes. Présentement le musée a ouvert ses portes. Le Fort est un monument historique classé et, par conséquent visité comme tel. Ce bâtiment a été rénové en 2006 par le Service culturel de l'Ambassade de France. Les bâtiments latéraux sont encore fermés. Le pavillon principal a ouvert deux salles pour y abriter deux expositions : l'une est une série d'anciens appareils photographiques et quelques photographies de hautes personnalités sénégalaises de la région, l'autre des photographies sur la présence coloniale française. Les documents exposés sont prêtés par un photographe de la ville.

2. 2. Analyse

Il y a pourtant deux éléments majeurs qui méritent d'être soulevés. Le premier est que le conservateur s'active à faire fonctionner le musée en attendant le budget que l'Etat va lui attribuer. Le second c'est qu'un notable de la ville manifeste un intérêt certain à ce musée, en lui prêtant une collection d'appareils de photographie. Il s'agit d'une structure régionale dont le responsable prend des initiatives en attendant le soutien de l'Etat. Des personnalités privées s'impliquent dans les activités du musée.

2.3. Observations

Le musée dispose de locaux suffisants pour monter de belles et grandes expositions. La ville de Podor se développe là où s'est installé un centre d'enseignement technique féminin. En face du musée se construit un hôtel trois (3) étoiles. En dehors des salles encore libres, le musée dispose d'un espace utile qui pourrait abriter des activités d'animation.

2. 4. Suggestions :

-Mettre en place le budget attribué au musée ;
-renforcer le personnel avec au moins un responsable à la conservation et un responsable à l'exposition- animation ;
-aider le musée à développer ses liens avec les populations locales et les structures existantes comme l'hôtel et le centre de formation féminin;
-mettre en place un programme de formation du personnel technique du musée;
-élaborer un programme d'exposition où le dialogue islamo-chrétien pourrait être mis en relief, dans ce fief de la tijania omarienne.

FICHE TECHNIQUE

Adresse : Ancien Fort de Podor
Tél. 00221 77351 42 01
E-mail : abdoulayeba205@yahoo.fr

Statut : musée public

Catégorie : musée historique

Date de Création : 27 juin 2006

Mission : conserver et valoriser le patrimoine culturel matériel et immatériel de la Région de Saint Louis.

Types de collections : objets et documents historiques

Nombre d'objets : très peu

Mode d'Acquisition : achat, emprunt et donation

Accessibilité : aux chercheurs sur demande adressée au conservateur

Tutelle : Ministère de la Culture, du Patrimoine historique Classé, des Langues nationales et de la Francophonie

Heures d'ouverture : 8h-12h 30 et 15h00 -18h00 ;
fermé un dimanche sur deux

Personnel :
-01 fonctionnaire permanent
-01 vacataire

Entrée : gratuite

Conservateur : M. Abdoulaye BA

2. MUSEE REGIONAL DE PODOR

Musée régional de Podor

Salle d'exposition

Salle d'exposition

Cour intérieure

III. LES INSTITUTIONS ASSIMILEES.

Outre les musées, il existe un certain nombre d'institutions assimilables à des musées qui mériteraient d'être mentionné au regard de l'important rôle qu'ils jouent dans la promotion et la valorisation du patrimoine culturel. Ces institutions particulièrement actives dans la création artistique contemporaine sont toutes localisées dans la région de Dakar.

Ces institutions sont :

-La Maison des Esclaves, situé sur la rue Saint Germain, à Gorée.

-Le Village des Arts, situé sur l'autoroute après le Stade L.S. Senghor, en allant vers l'Aéroport L.S.Senghor de Dakar Yoff.

-La Galerie Nationale des Arts, 19 avenue Hassan II, à Dakar.

-Yassine Arts Center, complexe culturel privé, route du CVD Hann-Marinas, à Dakar.

1. LA MAISON DES ESCLAVES DE GOREE

1.1. Présentation

Ce monument historique classé est l'un des plus visités du Sénégal. Situé à Gorée, île classée par l'UNESCO comme patrimoine mondial de l'Humanité, la Maison des esclaves est placée sous la tutelle du Ministère de la Culture et du patrimoine historique classé, des Langues nationales et de la Francophonie. L'édifice parle de lui-même mais le monument puise son souffle dans le discours émouvant que lui consacre son conservateur. Construite en 1776 par les Hollandais, cette maison fut entièrement restaurée par l'Association Gorée-Fraternité, avec le soutien de l'UNESCO. De sa construction à l'abolition de l'esclavage en 1848, la Maison des esclaves joua un rôle déterminant dans le transit des esclaves exportés outre-atlantique.

Des entraves, des chaînes, des cachots où étaient entassés les esclaves, sont encore visibles. Un couloir, passant sous les escaliers en forme de fer à cheval était pour ces esclaves le chemin direct conduisant des cachots vers les embarcations. C'était le couloir du « Chemin sans retour » vers les Amériques. Des images, sélectionnées par le conservateur et des extraits de témoignages faits par des visiteurs, contribuent à l'enrichissement de ce lieu de mémoire.

1. 2. Analyse

Ce monument historique, mondialement connu, est soutenu par plusieurs institutions (fondations, organisations nationales et internationales, associations etc.) Sa valeur symbolique et l'importance qu'il a prise dans le rôle de l'île à propos de la traite négrière a placé le monument, en un moment donné, au cœur d'une controverse d'historiens. Ce débat d'idées est venu enrichir la portée historique de ce symbole qui est, à n'en pas douter, le monument le plus visité de l'île.

1. 3. Observation

Les dates (1777, 1783 etc.) proposées pour la construction par les Hollandais pour les uns, les Français pour les autres, ainsi que les rôles que cet édifice a dû jouer à travers l'histoire sont des axes passionnants d'études et de recherches sur cette folie de l'homme : la traite négrière et l'esclavage.

1. 4. Suggestion

En plus d'être un lieu de mémoire, cette structure devra nourrir l'ambition légitime d'être un centre de documentation et un lieu privilégié de réflexion, sur l'histoire de la traite négrière et l'esclavage,mais surtout sur la stratégie du "Plus jamais ça !".

FICHE TECHNIQUE

Adresse : Rue Saint Germain,à Gorée
Tél. 00221 33 821 74 38/ 33 822 28 05
E-mail : mesclavesg@orange.sn

Statut : institution publique et lieu de mémoire

Catégorie : monument historique

Date de Création : 1963

Mission : rappeler au monde la fragilité des libertés et la nécessité de les protéger ; célébrer la réconciliation entre les peuples.

Type de collection : documents sur la traite négrière et quelques objets (chaînes, boulets, fusils) et visite des différentes pièces de la maison

Nombre d'objets : très peu ; la Maison des esclaves est en elle-même un monument qui attire un grand nombre de visiteurs en provenance du monde entier

Mode d'acquisition : dépôt permanent

Accessibilité : aux chercheurs sur demande adressée au conservateur

Tutelle : Ministère de la Culture, du Patrimoine historique classé, des Langues nationales et de la Francophonie

Publications : "Historique de Gorée et de la Maison des esclaves", "Il était une fois Gorée", "La Maison des esclaves"

Services : exposé sur la traite négrière

Heure d'ouverture : 10h30-12h00 et 14h30 -18h00, sauf le lundi

Personnel :
-01 fonctionnaire permanent
-01 vacataire

Entrée : étrangers : 500 FCFA, nationaux / résidents : 250 FCFA

Conservateur : M. Boubacar Joseph NDIAYE

Conservateur adjoint : M. Eloi COLY

1. LA MAISON DES ESCLAVES DE GOREE

La Maison des esclaves : entrée principale

Salle d'exposition

Salle d'exposition

Escaliers en fer à cheval et couloir du "chemin sans retour"

2. LE VILLAGE DES ARTS

2. 1. Présentation

Le Village des Arts, qu'il faut distinguer du Village artisanal de Soumbédioune, est un regroupement d'artistes associés qui sont au nombre de soixante dix (70) en 2008. Il occupe environ deux (2) hectares sur les quatre (4) qui lui étaient affectés. C'est une institution communautaire placée sous la tutelle du Ministère de la Culture du Patrimoine historique classé, des Langues nationales et de la Francophonie. Les artistes y travaillent chacun dans son atelier, leurs activités étant coordonnées par un Secrétaire général, lui-même artiste. Une salle d'exposition temporaire d'environ cent mètres carrés (100m2) est ouverte aux artistes du village et de l'extérieur. Mais chaque atelier est une salle d'exposition. La production artistique du village est essentiellement orientée vers la création plastique moderne : du dessin au moulage, en passant par la peinture, la gravure, la sculpture etc. Les dons et dépôts permanents faits par les artistes constituent le fond de la collection du village qui organise de nombreuses expositions- vente, au sein même des ateliers.

2. 2. Observations

Quoique situé au bord de l'autoroute qui relie le centre de la ville de Dakar à sa banlieue est et à l'Aéroport international L. S. Senghor de Yoff, le village souffre de son enclavement. En dehors de la salle d'exposition et du bar-restaurant, le village ne dispose pas encore de structures et équipements communs. Cependant, il reste un creuset de nombreux talents qui attendent des soutiens privés, nationaux, régionaux et internationaux.

2. 3. Suggestions :

-faire connaître davantage le village par la publicité et la signalisation routière, à partir de l'aéroport et de la ville ;
-créer des liens avec le Ministère du Tourisme pour éditer ensemble des produits publicitaires ;
-créer un site WEB et acquérir un équipement informatique, en commençant par l'installation d'une ligne téléphonique ;
-s'équiper en moyens de transport pour le déplacement des œuvres vers l'extérieur ;
-élaborer un programme à court, moyen et long termes ; planifier les activités et les financements ;
-susciter la création de réseaux sous-régionaux et régionaux pour impulser une collaboration interafricaine.

FICHE TECHNIQUE

Adresse : Route de l'Aéroport entre le Stade L. S. Senghor
et le Pont de la Foire internationale
Tél. 00221 776322559
E-mail : mamadou442000@yahoo.fr

Statut : institution publique

Catégorie : espace communautaire

Date de Création : 1998

Mission : faire connaître une fenêtre culturelle du pays

Types de collection : arts plastiques (peinture, sculpture,
moulage, dessin etc.)

Nombre d'objets : 50 œuvres appartenant au village

Mode d'Acquisition : dépôt permanent, donation

Accessibilité : aux chercheurs

Tutelle : Ministère de la Culture, du Patrimoine historique classé,
des Langues nationales et de la Francophonie

Services : cours de peinture et de sculpture, vente de tableaux
et autres œuvres

Heures d'ouverture : tous les jours 9h- 20h

Personnel :
-01 fonctionnaire
-01 vacataire

Entrée : gratuite

Secrétaire Général : M. Mamadou WADE

Village des Arts: entrée principale

Bar-restaurant

Salle d'exposition temporaire

Cour intérieure du Village

Atelier de sculpture et moulage

3. LA GALERIE NATIONALE

3. 1. Présentation

La Galerie nationale d'art, implantée en plein centre ville, est essentiellement consacrée aux expositions d'art contemporain. Elle occupe un immeuble dont le rez-de-chaussée est entièrement aménagé en une salle d'exposition de plus 600m2. La Galerie expose des œuvres d'artistes sénégalais et étrangers. Toutes les expositions sont temporaires et durent au maximum 15 jours. Son accès gratuit ainsi que la multiplicité et la diversité de ses expositions font de cette structure, l'une des institutions culturelles la mieux fréquentée de la ville.
Pendant la Biennale des Arts, l'institution joue un rôle central.

3. 2. Analyse

La Galerie contribue notamment à faire connaître non seulement les arts plastiques, mais aussi leurs auteurs, qu'ils soient de grande renommée ou de jeunes talents qui méritent d'être connus. Elle a contribué et contribue encore à faire connaître l'esthétique plastique sénégalaise à travers le monde, par des expositions itinérantes de qualité.

3. 3. Observations

Malgré toute sa réputation, la Galerie manque de publicité. Les panneaux de signalisation en des endroits stratégiques, pour indiquer sa localisation font encore défaut. La où elle se trouve, la Galerie partage un immeuble avec d'autres services, ce qui ne lui laisse ni tout l'espace dont elle pourrait avoir besoin ni l'autonomie nécessaire. Des espaces appropriés au rangement des œuvres non exposées font encore défaut. Il existe des liens entre la Galerie et le Village des Arts, produits de la volonté et du dynamisme de la Directrice et du Secrétaire général.

3. 4. Suggestions :

-renforcer les moyens publicitaires de la galerie et réfléchir en direction d'un centre de documentation sur les Arts plastiques sénégalais et africains contemporains, voire sur l'Art plastique d'une manière générale ; ce qui impliquerait pour la structure un espace plus grand et mieux approprié ;

-envisager dans le cadre des lois et règlements régissant l'institution la possibilité d'une autonomie financière pour l'acquisition et la gestion de certains équipements,

-trouver le soutien financier, nécessaire, pour le réaménagement et l'équipement de la salle de documentation.

FICHE TECHNIQUE

Adresse : 19, Avenue Hassan II
BP 4001 Dakar
Tél. 00221 33 8427592
E-mail : mamedanielle@hotmail.com

Statut : institution publique

Catégorie : Galerie Nationale

Date de Création : 1983

Mission : promouvoir les Arts plastiques au Sénégal, promouvoir les Arts plastiques sénégalais à l'extérieur du pays

Type de collection : peintures, sculptures

Nombre d'objets : 40 acquisitions du ministère de la culture, du Patrimoine historique classé, des Langues nationales et de la Francophonie.

Mode d'Acquisition : achat

Accessibilité : aux chercheurs sur demande adressée à la directrice

Tutelle : Ministère de la Culture, du Patrimoine historique classé, des Langues nationales et de la Francophonie.

Publications : catalogues des expositions

Services : location de salles d'exposition aux artistes

Heures d'ouverture : 9h- 19h

Jour de fermeture : dimanche à partir de16h30

Personnel : 08 fonctionnaires permanents

Entrée : gratuite

Directrice : Mme Mame Bintou Ly Danie DIEDHIOU PIERRE

Galerie nationale d'Art: entrée salle d'exposition

Salle d'exposition temporaire

Salle de documentation

4. YASSINE ARTS CENTER

4.1 Présentation

Appelé ainsi '' Keur Gaindé" (la tanière du lion en wolof) à cause de l'imposant lion qui marque de sa stature presque toute l'architecture de la Galerie, cette institution privée se localise dans la baie de Hann, non loin de cette plage de plaisance, qui sert de port aux voiliers. C'est l'œuvre d'un sénégalais connaisseur et épris d'Art, M. Amadou Yacine THIAM, qui a décidé de contribuer à la valorisation des Arts d'Afrique, modernes ou traditionnels. Parti de collections modestes, emmagasinées, aux salles d'expositions, le Yassine Arts Center est passé aux dimensions d'un complexe culturel de type moderne, inspiré des institutions anglo-saxonnes : salles d'exposition, espace libre et polyvalent, bar-restaurant, hôtel, salle de conférence et salle de sports.

4.2 Analyse

La plupart des expositions sont accompagnées de catalogues, sur des thèmes qui concernent les patrimoines culturels africains tant matériels qu'immatériels : de la sculpture traditionnelle à la sculpture moderne, en passant par la peinture, la géomancie, les contes, la musique et la danse.

4.3 Observation

Dans le petit village où elle s'est implantée, la galerie a créé des emplois pour, en priorité, les jeunes et les femmes. Nombre de personnalité du monde de la culture n'ont pas encore découvert cette institution qui semble être mieux connue des représentations diplomatiques à Dakar et des populations villageoises de Hann et des environs.

4.4 Suggestions

Les initiateurs de telles institutions au Sénégal, devraient être davantage mis à contribution dans la conception et la programmation des politiques de préservation et de promotion du patrimoine culturel.

FICHE TECHNIQUE

Adresse : Route du CVD Hann marinas Dakar.
BP 12229, Sénégal
Tél. 00221 33 832 26 11
Fax : 00221 33 832 83 33
E-mail : amadouyacine@yahoo.com
Site WEB: www.yassinearts.com

Statut : institution privé

Catégorie : complexe culturel privé / art ancien et contemporain

Date de Création : 1993

Mission : promouvoir les Arts d'Afrique en diffusant le fruit d'une collecte menée depuis plus de 40 ans

Type de collection : ethnographique, archéologique et artistique

Nombre d'objets : huit cents (800)

Mode d'Acquisition : achat

Accessibilité : lors des expositions

Tutelle : Ministère de la Culture, du Patrimoine historique classé, des Langues nationales et de la Francophonie.

Publications : catalogues des expositions

Services : hôtel, bar, restaurant, salle de gymnastique, galerie

Heures d'ouverture : 11h – 18h., sauf le dimanche

Personnel : 04 permanents

Entrée : gratuite

Directeur : M. Amadou Yacine THIAM

4. YASSINE ARTS CENTER

Yassine Art Center

Salle d'exposition temporaire

Boutique d'Artisanat

Salle de gymnastique

Achevé d'Imprimer sur les presses de
GRAFITI, Société de Communication, de Publicité et d'Infographie,
221 77 541 42 91 - E.mail : mbackiyou56@yahoo.fr - BP 29949 Dkr-Yoff
Dakar, Novembre 2008

Quel musée pour le Sénégal ?

Salle d'exposition Musée Mbiin Djogoye